

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Nombre de Membres
En fonction : 53

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA HAUTE-BRUCHE**

Séance du 18 janvier 2010
Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM, Président
Le Conseil de Communauté s'est réuni le 18 janvier 2010 sur convocation
Adressée par le Président le 11 janvier 2010.

Étaient présents :

BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER	Mme Monique BEL
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL	M. Jacques CHRISTMANN
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	/
BLANCHERUPT	M. Albert SEILER	M. Jean-Sébastien REUTHER
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	M. Vincent PETERSCHMITT
LA BROQUE	M. Jean Bernard PANNEKOECKE	M. Pierre MATHIOT
LA BROQUE	Mme Patricia CASNER	
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	/
GRANDFONTAINE	M. Philippe REMY	M. Nicolas KOLIFRATH
LUTZELHOUSE	/	/
MUHLBACH-SUR-BRUCHE	Mme. Christine MORITZ	M. Nicolas BONEL
NATZWILLER	M. André WOOCK	M. Jean Paul THORWARTH
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF	Mme Martine SIEGFRIED
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	M. Laurent LANDAIS
RANRUPT	Mm. Evelyne HAZEMANN	M. Bernard IDOUX
ROTHAU	M. Marc SCHEER	M. Régis SIMONI
RUSS	M. J-Louis RENAUDIN	M. François VIDRIN
SAALES	M. Jean VOGEL	M. Renaud FAUSSER
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	M. Bernard ENCLOS	/
SAULXURES	M. Hubert HERRY	M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	M. Frédéric BIERRY	M. Daniel GENLOT
SCHIRMECK	M. Jean-Frédéric HEIM	
SOLBACH	M. Ervain LOUX	M. Yves MATTERN
WALDESBACH	M. Pierre REYMANN	M. Jean COURRIER
WILDESBACH	M. André FASSLER	M. Paul FISCHER
WISCHES	/	M. Alain HUBER
WISCHES	M. André SCHAEFFER	

Avaient donné procuration:

BELMONT	M. Edmond VOLTZ avait donné procuration à M. Guy HAZEMANN
FOUDAY	M. Maurice GUIDAT avait donné procuration à M. René PETIT
LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD avait donné procuration à M. Emile FLUCK
LUTZELHOUSE	Mme Laurence JOST avait donné procuration à Mme. Christine MORITZ
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	M. Francis FRERING avait donné procuration à M. Bernard ENCLOS
WISCHES	M. Alain FERRY avait donné procuration à M. Alain HUBER

Excusés : /

Assistaient à la réunion : Mesdames Marie-Paule GEORGEL, Anne Catherine OSTERTAG. Messieurs Jean-Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2009,
- 2) Décisions du Bureau du 04 janvier 2010,
- 3) Communications,
- 4) ADAR de la Montagne : Bilan des actions de développement et de valorisation de l'agriculture de montagne,
- 5) Mission Locale Bruche-Mossig-Piémont : Demande de subvention,
- 6) Pays Bruche-Mossig-Piémont : Demande de subvention,
- 7) Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche : Demande de subvention pour prise en compte des charges locatives de l'année 2008,
- 8) Restructuration Maison de Services à Saâles : Approbation des marchés
- 9) Collège du Spitzemberg : Demande de participation financière
- 10) Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche
- 11) Divers.

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2009

Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2009 est approuvé, à l'unanimité.

2) DECISIONS DU BUREAU DU 04 JANVIER 2010

HABITAT : OPAH : VERSEMENT AIDES AUX PARTICULIERS : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **1 375.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6574.

CLINIQUE SAINT LUC : AVENANT 1 AU LOT 8

VU l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 04 janvier 2010,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 16 juin 2008,

Compte-rendu du Conseil de Communauté en date du 18 janvier 2010

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

- Avenant n° 01 en plus value au lot n° 8 Installation sanitaire - attribué à l'entreprise SPITZER pour des travaux supplémentaires d'un montant de **10 212,50 € HT**.

La somme nécessaire sera prélevée sur le programme "Clinique Saint Luc à Schirmeck".

CLINIQUE SAINT LUC : AVENANT 2 AU LOT 1,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 16 juin 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

- Avenant n° 02 en plus value au lot n° 1 Gros Oeuvre - attribué à l'entreprise FEHR Construction pour des travaux supplémentaires d'un montant de **6.570,00 € HT**.

La somme nécessaire sera prélevée sur le programme "Clinique Saint Luc à Schirmeck".

SALLE POLYVALENTE DE LA BROQUE : AMENAGEMENT INTERIEUR DES PLACARDS DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 16 juin 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier à l'entreprise JUILLOT des travaux dans la salle socio-culturelle à la Salle Polyvalente à La Broque :

- Aménagement des placards pour un montant évalué à **1 390.00 € HT**,

AUTORISE le Président à passer commande et à payer la facture correspondante auprès de l'entreprise JUILLOT.

La somme nécessaire à la réalisation de ces travaux sera prélevée sur le programme " Salle Polyvalente La Broque ".

3/ COMMUNICATIONS

La Communauté de Communes de la Haute Bruche a passé la barre des 20 000 habitants

Cette information est donnée par l'INSEE . Au 1^{er} janvier 2010, la population municipale des 25 communes membres est de 20065 habitants.

Document « les Hébergements de la Haute Bruche »

L'édition 2010 est parue. Il est disponible à l'Office de Tourisme

Départ de Monsieur Gervaise

Monsieur Gervaise a quitté ses fonctions à la Direction Départementale de l'Équipement.

Réunion sur la création d'entreprise

Une réunion sur la création d'entreprise est organisée le 02 février de 9 heures à 12 heures dans la salle de réunion du 1^{er} étage de la maison de la Vallée. Elle est organisée par l'association Start Hop Café, à l'intention des créateurs d'entreprises, via la Coopérative d'Activité et d'Emploi. Il est demandé aux délégués de prendre les tracts et de faire passer l'information dans les communes.

Manoir de Bénerville

Par jugement du 02 Octobre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Saverne, Chambre Civile, a rejeté en 1^{ère} instance, les demandes de la SCI Octagon et de la Mutuelle de la Police Nationale.

Clinique saint luc

Nous proposerons une date de visite

Budget 2010 :

Nous présenterons le budget le 22/02/2009

Vente Acker

Cette vente est intervenue ce lundi 18 janvier 2010.

SCOT

Monsieur le Président demande à chaque commune de tenir informé les services de la Communauté de communes de la Haute Bruche de la date à laquelle sera prise la délibération communale se prononçant sur l'adhésion de la CCHB au syndicat mixte. Un modèle de délibération a été envoyé par mail.

Création d'un poste de 3^{ème} vice président

Monsieur Président avoue avoir été surpris par la méthode employée.

Il rappelle que toutes les communes sont représentées par 53 délégués ayant la même voix. Toutes les décisions sont prises en Conseil de Communauté, à l'exception des délégations données au Bureau.

La question est de savoir comment tous les délégués peuvent se sentir utiles dans un climat convivial.

Le choix de la CCHB a été de préparer l'ensemble des décisions avec un bureau composé de 12 assesseurs, d'un président et de deux vices-présidents.

Le Président propose qu'une discussion sur la méthode soit mise en œuvre. Dans ce cadre, il conviendra de

- Renforcer l'équipe technique
- Redéfinir nos orientations dans le cadre d'une stratégie de territoire
- Mettre en place la gouvernance adaptée.

A l'heure actuelle, il y a trois grands chantiers

- Le contrat de territoire avec le Conseil Général qui nous donnera un cadrage financier pour nos actions 2010/2016,
- La définition d'une stratégie de territoire avec Valoren. Les Orientations et projets doivent être recadrés, de même que notre organisation.
- L'évolution législative et la restructuration des intercommunalités. D'ici quelques mois, nous aurons peut-être une réorganisation des compétences à mettre en œuvre.

Monsieur le Président souhaite prendre la décision relative à la création de poste supplémentaire de vice président dans un climat serein. Monsieur Régis SIMONI ayant pris l'initiative d'envoyer le mail à tous les délégués prend acte de ce que le président s'est engagé à faire. Il souligne que l'objectif des signataires du courrier n'était pas de diviser mais de rassembler.

4/ ADAR DE LA MONTAGNE : BILAN DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE,

Monsieur le Président remercie de leur présence, Messieurs Richard Bertrand, Président de l'ADAR de la Montagne (Association pour le Développement Agricole et Rural), Nicolas Humbert, Président de l'APFM (Association les Produits Fermiers de la Montagne) et Stéphane David, animateur à la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Monsieur David est en charge des actions de développement et de valorisation de l'agriculture de montagne, pour la Vallée de la Bruche et le Val de Villé. Ces trois interlocuteurs dressent un bilan des actions conduites et font état des projets sur le secteur.

5/ MISSION LOCALE : DEMANDE DE SUBVENTION

VU la demande de Madame la Présidente de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck,

CONSIDERANT que la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck accueille et oriente les jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi, sans qualification et qu'il convient dans la situation actuelle, de renforcer ce dispositif dans la Haute-Vallée de la Bruche,

CONSIDERANT le programme de développement de la Haute-Vallée de la Bruche,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck une participation de fonctionnement de **0,69 € par habitant** soit **13 844.85 €** pour l'année 2010.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2010.

6/ COMITE DE DEVELOPPEMENT BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT : PARTICIPATION 2010,

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Association Bruche-Mossig-Piémont fixant la participation des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à **0,50 €** par habitant pour l'année 2010,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser à l'Association Bruche-Mossig-Piémont la somme évaluée à **10 032.50 €** au titre de l'année 2010, soit **0,50 €** par habitant.

La somme nécessaire au paiement est inscrite au compte 6281 du Budget Primitif 2010.

7/ OFFICE DE TOURISME DE LA HAUTE-VALLEE DE LA BRUCHE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR PRISE EN COMPTE DES CHARGES LOCATIVES DE L'ANNEE 2009

VU la demande de subvention de Madame la Présidente de l'Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche en date du 14 janvier 2010,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser à l'Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche une participation complémentaire de fonctionnement de **10 246.91 €** pour l'année 2010, correspondant aux charges locatives de l'Office de Tourisme pour l'année 2009.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2010.

8/ RESTRUCTURATION MAISON DE SERVICES A SAALES : APPROBATION DES MARCHES

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 20 avril 2009, relatif au programme de travaux de la Maison de services à Saâles,

VU l'avis d'appel public à la concurrence,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 janvier 2010,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : VRD – Espaces verts - attribué à l'entreprise GROSS Florent à *LUTZELHOUSE*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **86 763.80 €**,

Lot 2 : Désamiantage - attribué à l'entreprise FERRARI Démolitions à *WITTELSHEIM*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **7 125.00 €**,

Lot 3 : Démolitions - attribué à l'entreprise GROSS Florent à *LUTZELHOUSE*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **31 500.00 €**,

Lot 4 : Gros Œuvre - attribué à l'entreprise ALTAN à *SENONES*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **283 508.05 €**,

Lot 5 : Chauffage - Ventilation - attribué à l'entreprise BROCARD à *SAINTE DIE DES VOSGES*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **114 436.58 €**,

Lot 6 : Electricité – Courants faibles - attribué à l'entreprise DOLLE à *SCHIRMECK*,
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **129 922.20 €**

Lot 7 : Plomberie, Sanitaire - attribué à l'entreprise HERRBACH à *BASSEMBERG*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **33 894.00 €**,

Lot 8 : Charpente bois - attribué à l'entreprise MOOG Charpente à *STRASBOURG*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **41 976.06 €**,

Lot 9 : Couverture, Zinguerie - attribué à l'entreprise ACKER à *SCHIRMECK*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **41 451.66 €**,

Lot 10 : Menuiserie Intérieure bois - attribué à l'entreprise JUILLOT à *LA BROQUE*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **53 817.00 €**,

Lot 11 : Menuiserie Extérieure bois - attribué à l'entreprise VONDERSCHER à *VILLE*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **81 471.00 €**,

Lot 12 : Menuiserie Extérieure et intérieure Alu - attribué à l'entreprise ATALU à *ERSTEIN*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **45 000.00 €**,

Lot 13 : Plâtrerie, Cloisons, Faux Plafonds - attribué à l'entreprise GEISTEL à *DUTTLENHEIM*
Offre la mieux disante, pour un montant HT de **92 552.35 €**,

Lot 14 : Serrurerie - attribué à l'entreprise SOBRIMA à HOERDT

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **20 959.74€** ,

Lot 15 : Sols souples - attribué à l'entreprise GERARD à LUTZELHOUSE

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **30 104.95 €**,

Lot 16 : Sols scellés, faïence, Chape - attribué à l'entreprise KOEHLER à STRASBOURG

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **9 450.50 €** ,

Lot 17 : Peinture Intérieure - attribué à l'entreprise GERARD à LUTZELHOUSE

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **25 221.25 €**,

Lot 18 : Isolation, ravalement de façades - attribué à l'entreprise GERARD à LUTZELHOUSE

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **35 770.00 €**,

Lot 19 : Ascenseur - attribué à l'entreprise AMS à OBERHAUSBERGEN

Offre la mieux disante, pour un montant HT de **25 252.00 €**,

Soit un montant total de : 1 190 176,14 € HT

9/ COLLEGE DU SPITZEMBERG : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Par courrier en date du 10 Décembre 2009, Monsieur le Principal du Collège du Spitzemberg sollicite auprès de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche une participation aux frais de déplacement des élèves à la piscine et une contribution aux sorties culturelles.

VU la délibération du Conseil de District en date du 04 juin 1992, relative à la prise en charge de la part communale des frais liés à la scolarisation et au transport des enfants de Bourg-Bruche et de Saâles, scolarisés par dérogation au collège de Spitzemberg à Provenchères.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser au collège du Spitzemberg une subvention évaluée à **665.70 €** et se répartissant comme suit :

- Piscine au collège, (transport et entrée) **28.70 €** par élève se répartissant comme suit : 12.00 € (entrées piscine) et 16.70 € (transport), 11 élèves concernés, soit **315.70 €**.
- Sorties pédagogiques, **5 €** par jour et par élève, 35 élèves concernés par 2 sorties éventuelles, soit **350,00 €**

Cette participation est donnée à titre indicatif. La subvention sera versée sur présentation d'un état signé par le Chef d'Etablissement récapitulant le nombre d'élèves de Bourg Bruche et de Saâles ayant participé aux différentes actions.

La somme nécessaire au paiement sera inscrite au budget primitif 2010.

10/ INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-BRUCHE

VU le Code Général de Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-12 et L.5721-8,

VU la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, notamment ses articles 97 et 99,

VU le Décret n°2004-615 du 25 juin 2004 relatif aux indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés à l'article L.5211 .12 du Code Général des Collectivités Territoriales et des syndicats mixtes mentionnés à l'article L.5721-8 du même code,

VU les délibérations du Conseil de Communauté en date du 09 Avril 2001 et du 19 juillet 2004 relatives aux indemnités de fonction de Président et des Vice-Présidents,

Messieurs Pierre GRANDADAM, Jean-Bernard PANNEKOECKE et René PETIT ne prenant pas part au vote,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'allouer pour la durée de leur mandat électif et à compter du 1^{er} Février 2010, les indemnités de fonction suivantes :

- À **Monsieur Pierre GRANDADAM**, Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, 67,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- À **Monsieur René PETIT**, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, 24,73 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- À **Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE**, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, 24.73 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,

11/ DIVERS

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ACTEURS DU CHAMP DU FEU : FETE DE LA NEIGE LE DIMANCHE 31 JANVIER 2010 : DEMANDE DE SUBVENTION.

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention de l'Association des Commerçants et Acteurs du Champ du Feu relative à la « Fête de la neige ». Cette manifestation devrait avoir lieu le dimanche 31 Janvier 2010 .

CONSIDERANT que les objectifs de cette animation sont :

- Développement du site du Champ du Feu,
- Développement de l'activité sportive et culturelle.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention de **2 000.00 €** à l'Association des Commerçants et Acteurs du Champ du Feu.

Les sommes nécessaires au paiement seront prévues au Budget Primitif 2010.

ACQUISITION SITE INDUSTRIEL A WISCHES

Monsieur le Président informe Mesdames et Messieurs les délégués communautaires des contacts pris, dans le cadre de la recherche d'un site pour l'implantation d'une plateforme bois énergie dans la Haute-Vallée de la Bruche. Le site de la MAF étant en vente, Le Président et les Vices-Présidents ont visité le site. A la demande du Bureau, un avis des Domaines a été sollicité.

L'ensemble du site représente quatre hectares.

AIDE HUMANITAIRE POUR HAITI

Sur proposition de Monsieur Jean Frédéric Heim, un groupe de travail composé de Madame Patricia Casner, Jean Vogel, Daniel Genlot et Régis Simoni est chargé de proposer une action à mettre en œuvre en faveur de Haiti.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, La séance est levée à 22 heures 05 .